



Réunion du 2 janvier 2019

Président : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01
Membres :
Secrétaire : M. Gérard D'ANGELO 06 15 97 16 67
Coupes : M. Guy DEBLIQUIS 04 77 92 28 87 (lundi, mercredi et vendredi après-midi)
U18, U15 : M. Charles BOULOGNE 06 81 76 10 01
U13 : M. Miguel MORAIS DIAS 06.83.82.09.92 (après-midi)
U 7 : M. Georges FORTI 07 86 52 11 34 (vend. après-midi)
U9 / U11 : M. Alain CERRUTTI 06 79 86 98 88

INFORMATION AUX CLUBS

Lors de l'envoi d'un courriel, nous demandons, aux auteurs, d'indiquer la catégorie, la poule, le numéro du match concerné, dans la partie « objet », pour tout changement concernant les compétitions (date, heure, lieu, etc...)

COURRIERS REÇUS

Etrat La Tour : programmation des matchs U18 : nécessaire fait.
Abh : engagement U11 2^{ème} phase.
Avant Garde St Etienne : engagement U11 2^{ème} phase.
Oc Ondaine : réengagements U11 et U13.
St Marcellin : réengagements U13 et Foot Animation.
Gj Anzieux : réengagement U13.
Fc Prairies : réengagement Foot Animation..
Montagnes du Matin : planning matchs U15 et U18 ; réengagement U13.
St Galmier Chamboeuf : engagements 2^{ème} phase.
Veauche : réengagement U13.
St Christo Marcenod : réengagements U13 et Foot Animation.
Ecotay L'Olme : réengagement U13.
Sainté United : vœux U11 2^{ème} phase.
Haut Pilat : vœux U11 2^{ème} phase.
Olympique du Moncel : réengagement Foot Animation.
Côte Chaude : demande modification U13.
St Anthème : réengagements U11, U9 et U7 2^{ème} phase.
St Ferréol : poules U13.
Avenir Côte : programme tournois : la commission vous remercie.

VŒUX 2019

Les membres de la Commission Jeunes présentent aux clubs, dirigeants, joueurs, arbitres, leurs meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2019, riche en succès et en émotions sur les terrains. Que cette nouvelle année apporte à chacune et chacun le bonheur souhaité pour cette deuxième partie de championnat.

RAPPEL CONCERNANT LES FEUILLES DE MATCHS

Les feuilles de matchs doivent être remplies correctement afin d'éviter les amendes.

- Tous les noms doivent être écrits en **MAJUSCULES** et **SANS RATURE**.
- Il doit y avoir **2 DELEGUES en U18** et **1 DELEGUE en U15**, inscrits sur la feuille de match.
- Le **CAPITAINE** de l'équipe U18, s'il est **MINEUR**, ne peut pas être inscrit comme **DIRIGEANT RESPONSABLE** sur la feuille de match.
- Le **DIRIGEANT RESPONSABLE** inscrit sur la feuille de match, en U15 et U18, ne peut pas être **ARBITRE ASSISTANT**.

Si ces consignes sont respectées par vos dirigeants, le club ne sera pas amendé (2 € pour un nom en minuscule, 20 € pour un nom manquant de dirigeant ou de délégué ou une feuille non conforme).



D1

- Le match n°20482571, **Roche St Genest - St Christo Marcenod**, programmé le **samedi 19 janvier**, au stade de Grangeneuve à Roche la Molière, débutera à **14h30**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

Feuille de match manquante, journée du 01/12/18

D2 Poule A

- Match n°21152928, **Roche St Genest 2 – Se Cote Chaude 1**

U15

Excellence

- Le match n°20482695, **Le Coteau – Veauche**, programmé le **dimanche 13 janvier**, se jouera au **stade Bécot**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

Feuille de match manquante, journée du 25/11/18

D3 Poule C

- Match n°21095084, **Ricamarie Om 1 – Espoir Foot Psm 1**

U13

IMPORTANT :

Les feuilles de match doivent être adressés au District de la Loire, soit par courrier, soit déposées directement dans la boîte aux lettres du District.

En aucun cas, elles ne doivent être envoyées par Mail ou par SMS portable.

Merci de suivre ces consignes.

FOOTBALL ANIMATION

U7

Feuilles manquantes, plateaux du 08/12/18

Poule O : organisé par **Sainté United** (aucune feuille)

COUPES DISTRICT LOIRE

Coupe Pitch :

Les sites retenus pour les ½ finales de la Coupe Pitch sont :

Grand Croix Lorette (stade synthétique)

St Charles Vigilante (stade Etivallière E1, synthétique)

La Fouillouse (stade synthétique)

Olympique Moncel (stade Caintin à la Ricamarie, synthétique)

Bords de Loire (stade Sasselage à Veauchette, herbe)

Pays de Coise (stade de Grammond, herbe)

Un grand merci aux clubs qui n'ont pas été retenus.

ERRATUM

Pour les clubs organisateurs, la réunion d'information aura lieu le **mercredi 27 février à 18h30**, et non le 23 février comme annoncé dans le P.V. précédent.

Coupe Loire U18

- Le match n°21171932, **Le Coteau - Etrat La Tour**, programmé le **samedi 5 janvier**, se jouera au **stade Bécot** (n°420710101). L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.



- Le match n°21171922, **Dervaux - La Rivière**, programmé le **samedi 5 janvier** au stade Gaffard, débutera à **16h30**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

- Suite à la décision de la Commission des Règlements, le match Rhins Trambouze - Andrézieux devient **Ecotay Moingt - Andrézieux** et se jouera le **samedi 5 janvier, au stade de Montplaisir, à Montbrison, à 14h30**. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

- Le match **Anzieux – Mably**, programmé le **samedi 5 janvier**, se jouera à la même heure et la même date, au **stade Jeanne d'Arc à Chazelles**, au lieu de St Galmier. L'équipe de Mably et l'arbitre de la rencontre sont priés d'en prendre note.

Coupe Loire U15

- Le match **Filerin - Etrat La Tour**, programmé le 06/01/19, est avancé au **samedi 5 janvier à 15h**, au stade de St Germain Lespinasse. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.

- Le match **St Christo Marcenod – Andrézieux**, programmé le **dimanche 6 janvier** au stade de la Côte, débutera à **9h** au lieu de 10h. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre note.